



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°057/2023/BVMAC/DG

PASSAGE A LA COTATION JOURNALIERE AU FIXING

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'à la suite des Ateliers des 6 et 7 juillet 2023, et de la lettre d'approbation de la COSUMAF n°577/COS/DAJR/PR/23 du 16 novembre 2023, elle passera à compter du **vendredi 1^{er} décembre 2023**, à la cotation journalière au fixing cinq (05) fois par semaine. Par conséquent, les négociations sur les actifs financiers cotés pourront être effectuées sur la plateforme de cotation électronique de lundi à vendredi.

Le présent Avis sera publié concomitamment sur le site Internet de la BVMAC ainsi que dans ses réseaux sociaux professionnels.

Fait à Douala, le 29 novembre 2023.

Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO